



5^{EME} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE

*****LE 25 SEPTEMBRE 2019*****

DISCOURS DE CHRISTIAN BAPTISTE, MAIRE DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE

Mesdames et messieurs,
Mesdames et messieurs en vos grades et qualités,
Chers collègues,

Fidèle à mon engagement de transparence, l'occasion m'est donnée ce soir de vous communiquer les recommandations émises par la Chambre Régionale des Comptes, le 9 juillet 2019 et vous faire part de la modification du budget primitif de 2019 opéré par le préfet. Nous pourrions nous prononcer sur les projets d'investissements relatifs aux écoles, aux projets de rénovation du clocher de l'Eglise et au projet de rénovation de l'éclairage du stade municipal.

Vous le savez, depuis notre arrivée, la ville de Sainte-Anne est soumise à un plan de redressement pour faire face au lourd héritage financier laissé par l'ancienne équipe municipale entre 2009 et 2014. Nous sommes passés d'une gestion hasardeuse et insincère à une gestion plus vertueuse.

Aujourd'hui, le redressement de la ville de Sainte-Anne est d'ores et déjà amorcé. Les efforts de sobriété, l'investissement de chacun, l'engagement de faire encore mieux demeurent aussi vivace. Nous poursuivons nos objectifs avec pugnacité et détermination, au service de toutes les Saintannaises et de tous les Saintannais.

Sur le plan financier, le déficit a été réduit de moitié. Il est passé de près de 7 millions d'euros en 2014 à 3,4 millions d'euros en 2018. En tenant compte des premières recommandations de la Chambre Régionale des Comptes, chacun pourra observer que la réalité des chiffres correspond aux engagements pris par l'équipe municipale depuis 2014. Nos efforts de gestion sont notables.

Ces résultats sont le fruit d'une gestion vertueuse que j'ai choisi de mener depuis le début de la mandature.

J'ai une vision assumée pour le futur. Nous avons décidé de réduire le déficit sans pénaliser la population. En effet, augmenter les impôts ne nous paraissait pas être une solution soutenable. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place une stratégie de désendettement de la collectivité et d'optimisation des recettes.

S'agissant de l'endettement, nous avons d'une part renégocié les emprunts, sans coût supplémentaire, réalisant une économie de plus d'un million d'euros dès 2017 et d'autre part, renégocié ses encours afin d'obtenir un ré-étalement de la dette avec le Crédit Agricole à partir de 2018.

Parallèlement, les équipes de la ville assurent au quotidien et de manière active, le suivi des projets et le montage des dossiers de subvention auprès des différents organismes afin de trouver de nouvelles sources de financement. La maîtrise des dépenses constitue également un de nos leviers. Nous avons diminué les charges courantes de la ville de près de 8,9% et optimisé la masse salariale en ne recrutant pas à tout-va.

La situation reste fragile. Dans un contexte financier de plus en plus contraint pour les collectivités territoriales et malgré les efforts que nous avons réalisés et que nous poursuivons, l'Etat nous impose un retour à l'équilibre budgétaire plus rapide. Ainsi, suite aux recommandations de la CRC, le préfet a décidé d'actionner un levier, celui de la fiscalité. La population saintannaise sera donc soumise à une augmentation de ses impôts au détriment de la volonté de l'équipe municipale.

Pour autant, nous poursuivons les investissements de façon raisonnée pour améliorer le cadre de vie et le service rendu au public. Notre programmation pluriannuelle d'investissements durables repose sur quatre priorités : l'éducation, la protection de l'environnement, l'amélioration du cadre de vie, et l'amélioration des services à la population saintannaise. Nos actions ont ainsi contribué à rattraper les retards structurels accumulés tout en servant au mieux chaque jour la population sans pour autant obérer nos capacités financières ou freiner les investissements.

C'est tous ensemble que nous améliorons notre quotidien. Je tiens ainsi à saluer les agents de la ville de Sainte-Anne qui travaillent au redressement de la ville, qui sont attentifs au développement du territoire et à l'amélioration du service public.

Je voudrais aussi remercier l'implication de toutes celles et ceux qui concourent à la vie culturelle et sportive des élèves scolarisés pendant et en dehors des pauses méridiennes. Je pense aux associations qui initient les habitants à la pratique culturelle et sportive, et à l'ensemble des élus du conseil municipal pour leur engagement. Ensemble, nous pourrons bâtir une ville dynamique et attractive où il fait bon vivre et où nos enfants pourront grandir et s'épanouir.

Le Maire, Christian Baptiste